

AABJ INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 372 500,00 €
Siège social : 25 Rte de la Faisanderie – 78110 Le Vesinet
922 250 840 RCS PARIS
(la « Société »)

**DECISION DU PRÉSIDENT
EN DATE DU 21.09.2024**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE
Le 21 septembre à 17h30 au Vésinet**

M. Benjamin DOSSAT demeurant 9 route de la Villa Hériot – 78110 Le Vesinet.

Associé unique et seul Président de la société AABJ INVEST, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- **Transfert du Siège de la société**
- **Modification corrélative des statuts de la Société**
- **Pouvoir pour l'accomplissement des formalités**

PREMIERE RÉOLUTION

Le Président, décide du transfert du siège social de la société AABJ INVEST du 25 Rte de la Faisanderie – 78110 Le Vésinet, au 9 route de la Villa Hériot – 78110 Le Vésinet, et ce à compter du 22 septembre 2024.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société relatif au siège social des statuts comme suit :

« Article 4. Siège social

Le siège social est fixé : 9 route de la Villa Hériot – 78110 Le Vésinet »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME RÉOLUTION

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par l'Associé Unique et consigné au registre prévu par la loi.

LE PRÉSIDENT
Benjamin DOSSAT

